

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 12–14 novembre 2012**

## **PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION**

**Point 9 de l'ordre du  
jour**

*Pour approbation*



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.2/2012/9-B/1**

3 octobre 2012  
ORIGINAL: ANGLAIS

## **AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR DES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT – PROGRAMME DE PAYS ÉGYPTE 104500**

**Favoriser la constitution de moyens de  
subsistance, la nutrition et la sécurité  
alimentaire**

<b>Coût (dollars É.-U.)</b>			
	<b>Budget actuel</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Budget révisé</b>
Coût des produits alimentaires pour le PAM	40 257 144	10 697 721	50 954 865
Coût total pour le PAM	70 070 691	16 419 858	86 490 549

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

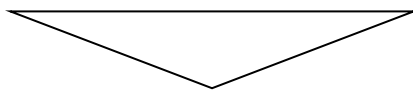
Directeur régional, ODC\*: M. D. Belgasmi tél.: 066513-3561

Attachée de liaison, ODC: Mme M. Jaring tél.: 066513-2342

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative principale de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

\* Bureau régional du Caire (Moyen-Orient, Afrique du Nord, Europe orientale et Asie centrale)

## PROJET DE DÉCISION\*



Le Conseil approuve l'augmentation budgétaire de 16,4 millions de dollars É.-U. pour le programme de pays Égypte 104500 (2007-2012), "Favoriser la constitution de moyens de subsistance, la nutrition et la sécurité alimentaire" (WFP/EB.2/2012/9-B/1), ainsi que la prorogation du programme pour une période de six mois, allant de janvier à juin 2013.

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

## NATURE DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

1. La présente révision budgétaire prévoit de proroger de six mois le programme de pays Égypte 104500 "Favoriser la constitution de moyens de subsistance, la nutrition et la sécurité alimentaire", pour la période allant de janvier à juin 2013, conformément à la décision prise par l'équipe de pays des Nations Unies et le Gouvernement de permettre aux organismes des Nations Unies de continuer à apporter un appui au titre de leurs programmes de travail respectifs pendant la période de transition et de donner au nouveau Gouvernement le temps d'examiner les nouveaux programmes.
2. Cette révision budgétaire a pour but de venir en aide à 763 000 personnes exposées à l'insécurité alimentaire. Le PAM prévoit:
  - de maintenir les quatre composantes du programme de pays, avec les mêmes objectifs;
  - d'élargir la composante 2, qui vise à promouvoir l'éducation des filles et l'éducation préscolaire ainsi qu'à lutter contre l'exploitation des enfants par le travail, afin de venir en aide à davantage d'enfants dans les régions ciblées; et
  - de formuler un nouveau programme de pays conforme au nouveau Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) pour la période allant de juillet 2013 à décembre 2017.
3. Plus précisément, cette révision budgétaire permettra:
  - de proroger de six mois le programme de pays, jusqu'au 30 juin 2013;
  - de fournir 11 049 tonnes de produits alimentaires supplémentaires, pour une valeur de 10,7 millions de dollars;
  - de couvrir les coûts de transport extérieur, les autres coûts opérationnels directs et les coûts d'appui directs supplémentaires, d'un montant de 4,6 millions de dollars; et
  - de couvrir les coûts d'appui indirects supplémentaires, à hauteur de 1,1 million de dollars.

## JUSTIFICATION DE LA PROLONGATION DU PROGRAMME ET DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

### Résumé des activités en cours

4. Le programme de pays 104500 améliore les filets de sécurité nationaux axés sur l'alimentation en renforçant les capacités, en proposant des modèles de pratiques optimales pour l'alimentation scolaire et en menant des activités Vivres pour la création d'avoires depuis janvier 2007. Ses quatre composantes sont décrites ci-après:
5. Composante 1 – Appui aux réformes par un renforcement des capacités. Les objectifs sont les suivants:
  - renforcer les capacités gouvernementales nécessaires pour réaménager les programmes concernant les filets de sécurité appuyés par une aide alimentaire;
  - aider les instances nationales à se préparer et à faire face à l'insécurité alimentaire et à des flambées des prix des produits alimentaires, grâce à la formation et à des informations actualisées sur la sécurité alimentaire et la vulnérabilité;

- mettre en œuvre des stratégies nationales de nutrition, comme des campagnes de promotion sociale; et
  - fournir une assistance technique et des transferts de technologie aux fins de réduire les carences en micronutriments grâce: i) à l'enrichissement en fer et en acide folique de la farine de blé utilisée pour la fabrication du pain subventionné destiné à être distribué à plus de 50 millions de consommateurs; et ii) à l'enrichissement en vitamines A et D de l'huile de cuisine distribuée à plus de 60 millions d'Égyptiens ayant une carte de rationnement; l'enrichissement de la farine de blé est désormais géré et financé par le Gouvernement, et le transfert de la responsabilité de l'enrichissement de l'huile de cuisine s'effectuera en 2013.
6. Composante 2 – Activités Vivres pour l'éducation. L'objectif est de promouvoir l'accès à l'éducation des filles des communautés marginalisées, d'accroître l'accès à l'éducation préscolaire et primaire et d'améliorer la capacité de concentration et d'apprentissage des enfants en soulageant la faim immédiate grâce aux mesures suivantes:
- une assistance, sous la forme d'activités d'alimentation scolaire et d'éducation nutritionnelle, offerte en collaboration avec le Ministère de l'éducation, la Banque mondiale et l'Agence canadienne de développement international aux enfants qui participent au projet d'amélioration de l'enseignement préscolaire dans les communautés les plus exposées à l'insécurité alimentaire en Haute-Égypte;
  - un appui apporté aux enfants qui prennent part à l'initiative pour l'éducation des filles et à celle concernant les écoles à classe unique, qui reçoivent des barres enrichies à base de dattes et dont la famille reçoit des rations à emporter; il s'agit là d'un filet de sécurité face à la flambée des prix des produits alimentaires, ainsi que d'un moyen d'inciter les parents à ne pas déscolariser leurs enfants; et
  - un appui offert aux enfants retirés du marché du travail au titre du projet pour la lutte contre les pires formes de travail des enfants<sup>1</sup>, qui reçoivent des barres enrichies à base de dattes et dont la famille reçoit chaque mois des rations à emporter; ces aides constituent un transfert alimentaire assorti de conditions extrêmement efficace, et une excellente incitation pour les parents – le taux de fréquentation atteint 95 pour cent dans les écoles qui bénéficient d'une aide.
7. Composante 3 – Aide aux groupes vulnérables par la création d'avoirs. L'objectif est d'améliorer les moyens de subsistance en milieu rural dans les gouvernorats de Haute-Égypte, du Sinaï et de la Mer-Rouge, au sud, en regroupant les petites exploitations et en améliorant les systèmes d'irrigation, les compétences agricoles et la sensibilisation à la santé et la nutrition, dans le but d'accroître la productivité.
8. Composante 4 – Appui à la nutrition. Dans le cadre de cette composante sont utilisés à titre pilote des compléments alimentaires prêts à consommer, administrés aux enfants de 6 à 23 mois pour prévenir le retard de croissance. Des tests visant à évaluer l'acceptabilité et l'appétibilité des compléments alimentaires ont été conduits, avec l'appui du Ministère de la santé.
9. En 2011, l'équipe de pays des Nations Unies et le Gouvernement sont convenus de reporter le lancement du prochain PNUAD compte tenu de l'évolution des priorités de développement. Les organismes du Groupe des Nations Unies pour le développement ont prolongé d'un an leurs programmes de pays respectifs, jusqu'en décembre 2012.

---

<sup>1</sup> Programme mené conjointement avec l'Organisation internationale du Travail et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

## Conclusion et recommandations à l'issue de la réévaluation

10. Depuis janvier 2011, l'Égypte connaît des changements politiques et sociaux complexes; des élections parlementaires ont eu lieu en mars 2012 et un nouveau Président a été élu en juin 2012. Le Gouvernement a approuvé une nouvelle prorogation de six mois du PNUAD, jusqu'au 30 juin 2013, afin de permettre des consultations qui garantiront que la stratégie de développement des Nations Unies tiendra compte des priorités du Gouvernement.
11. En sa qualité d'importateur net de denrées alimentaires, l'Égypte est vulnérable face aux flambées des prix. Même dans les zones rurales, les ménages ne produisent pas la plupart des vivres qu'ils consomment, mais les achètent. L'Observatoire égyptien de l'alimentation<sup>2</sup>, auquel le PAM apporte son appui, assure un suivi mensuel des prix et des indicateurs de la sécurité alimentaire. Il a constaté une augmentation régulière des prix des produits alimentaires au fil de l'année 2011, assortie d'une dépréciation de la livre égyptienne. Face à cette situation, les ménages démunis ont réduit leur consommation d'aliments nutritifs. Parmi les possibilités qui s'offrent pour s'attaquer à ce problème figurent l'accélération de la production alimentaire locale et l'accroissement des investissements consacrés à l'agriculture.
12. L'indice de disparité entre les sexes s'établit à 0,59 en Égypte<sup>3</sup>, ce qui place celle-ci au 123<sup>ème</sup> rang des 135 pays évalués et témoigne des difficultés qui existent actuellement, particulièrement en Haute-Égypte, où l'accès des filles à l'éducation est faible. Dans le gouvernorat de Beni Souef, le taux de disparité entre les sexes s'élève à 16 pour cent, et à Assiout, il est de 14 pour cent: cela signifie que 650 000 filles ne vont pas à l'école<sup>4</sup>. Les écoles communautaires informelles sont au service des communautés les plus pauvres et les plus marginalisées. Le PAM et l'UNICEF signalent que l'alimentation scolaire contribue à renforcer la scolarisation et la fréquentation dans ces établissements.
13. L'Égypte est touchée par des chocs climatiques<sup>5</sup>, et ces dernières années, des pertes de récolte saisonnières considérables ont été essuyées, avec des répercussions sur les moyens de subsistance ruraux<sup>6</sup>. Il est ressorti des enquêtes menées en 2011/12 par le PAM sur l'impact du changement climatique en Égypte<sup>7</sup> que les communautés rurales tributaires de l'agriculture et de l'élevage subissaient des pertes de récoltes, de revenus et de moyens de subsistance du fait du niveau élevé des températures, du stress hydrique et des infiltrations d'eau de mer. Les communautés ont défini les priorités suivantes: i) renforcer les capacités de gestion des chocs climatiques grâce à l'amélioration de la gestion de l'eau; ii) accroître le nombre et l'efficacité des petits systèmes d'irrigation; iii) adopter des variétés de cultures et d'espèces de bétail qui résistent bien à la chaleur; et iv) se doter de la capacité

<sup>2</sup> À partir des données se rapportant au suivi des prix des denrées alimentaires et à l'évolution du pouvoir d'achat des personnes démunies, le PAM établissait un bulletin d'information qu'il diffusait chaque mois; cela a fini par donner naissance au système de suivi de la situation alimentaire que soutient le Centre ministériel d'information et d'appui à la prise de décisions.

<sup>3</sup> Forum économique mondial. 2011. *The Global Gender Gap Report 2011*. Disponible à l'adresse: <http://reports.weforum.org/global-gender-gap-2011/>.

<sup>4</sup> Sultana, R. G. *The Girls' Education Initiative in Egypt*. UNICEF. 2008.

<sup>5</sup> Banque mondiale. 2009. *Convenient Solutions to an Inconvenient Truth: Ecosystem-based Approaches to Climate Change. Environment Department Report*. Washington.

<sup>6</sup> Centre ministériel d'information et d'appui à la prise de décisions. 2011. *Egypt: Climate Adaptation and Disaster Risk Reduction Strategy*. Le Caire.

<sup>7</sup> PAM. 2012. *Building Resilient Food Security in Southern Egypt. A Proposal to the Adaptation Fund*. p.99 à 252. Disponible à l'adresse: <http://www.adaptation-fund.org/sites/default/files/Final%20egypt.pdf>; Ghoneim, M. 2010. *Climate Change Qualitative Community Assessment*. Rapport au Bureau du PAM en Égypte.

d'utiliser les informations relatives au climat pour fonder les décisions concernant les cultures. En juin 2012, le Fonds pour l'adaptation au changement climatique a approuvé un projet quadriennal devant être mis en œuvre par le PAM dans le sud de l'Égypte, en collaboration avec les Ministères de l'agriculture et de l'environnement.

14. La présente révision budgétaire prend en compte des études telles que le rapport établi en 2011 par le PAM sur la sécurité alimentaire et la vulnérabilité en Égypte et celui produit par l'UNICEF en 2011 sur l'analyse de la situation nutritionnelle<sup>8</sup>, qui soulignent combien il importe de renforcer les interventions nutritionnelles compte tenu du fait que les taux de retard de croissance ont augmenté de 25 pour cent entre 2005 et 2008. L'enrichissement des aliments, les programmes de prévention et les interventions communautaires novatrices constituent de bonnes approches, et les recommandations prévoient notamment: i) de renforcer les compétences des instances gouvernementales et de stabiliser leur budget afin d'améliorer la prestation des services; ii) d'harmoniser les législations et politiques en matière d'alimentation; iii) de sensibiliser l'opinion aux questions de nutrition; et iv) de revoir les objectifs nutritionnels des filets de sécurité axés sur l'alimentation et de l'assistance sociale.
15. En 2012, en coordination avec les institutions nationales, le PAM a aussi mené des enquêtes, parmi lesquelles des études de marché et des évaluations des négociants locaux, l'objectif étant de sélectionner des modalités de transfert et d'orienter la conception du prochain programme de pays.

### **Finalité de la prolongation et de l'augmentation budgétaire**

16. La présente augmentation budgétaire et la prolongation prévue des activités permettront au PAM de poursuivre ses interventions pendant la période de transition politique en cours, tout en accordant suffisamment de temps pour l'élaboration d'un programme de pays tenant compte des priorités du nouveau gouvernement. Les objectifs du programme de pays demeureront les mêmes.
17. Au titre de la composante 1, le PAM continuera de mettre à la disposition des instances nationales ses compétences spécialisées en matière d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV), de systèmes d'information géographique, de ciblage, de suivi et de gestion des systèmes alimentaires, afin d'appuyer la réforme des programmes de filets de sécurité axés sur l'alimentation et de subventions alimentaires lancée par le Gouvernement.
18. Le PAM collaborera avec le Centre ministériel d'information et d'appui à la prise de décisions pour les questions concernant l'Observatoire de l'alimentation, et avec l'Agence centrale pour la mobilisation publique et les statistiques afin d'actualiser le rapport de 2009 sur l'état de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité en Égypte. Le PAM continuera d'être membre du Conseil consultatif interministériel sur les politiques en matière de sécurité alimentaire, et collaborera avec le Centre d'information sur la sécurité alimentaire du Ministère de l'agriculture. En outre, il aidera les Ministères de l'industrie, de l'approvisionnement et de la santé à diffuser et actualiser régulièrement des normes concernant l'enrichissement des aliments, ainsi qu'à renforcer les systèmes de suivi se rapportant à l'enrichissement, et il mènera des activités de plaidoyer en faveur de politiques nationales rationnelles en matière d'alimentation et de nutrition.

---

<sup>8</sup> Nkonki, L., Hongoro, C., Boulos, D. N. K. et Anwar, W. 2011. *Egypt Nutrition Landscape Analysis*. Rapport préliminaire à l'UNICEF et au Ministère égyptien de la santé. Le Caire.

19. Au titre de la composante 2, le PAM continuera de compléter le programme d'alimentation scolaire du Gouvernement en apportant un appui alimentaire ciblé. Étant donné qu'il semblerait que davantage de financements seront disponibles, le PAM élargira sa couverture de manière à venir en aide: i) à 96 500 enfants scolarisés dans des écoles primaires communautaires, qui recevront des barres enrichies à base de dattes; ii) à 482 400 membres de leur famille, qui recevront des rations à emporter; et iii) à 141 400 enfants âgés de 4 à 6 ans qui fréquentent des établissements préscolaires, et qui recevront des barres enrichies à base de dattes. Les écoles ciblées se trouvent dans les communautés le plus exposées à l'insécurité alimentaire, où il existe de fortes inégalités entre les sexes sur le plan de la scolarisation et de la fréquentation. Le PAM continuera d'aider le Ministère de l'éducation à établir une stratégie à long terme axée sur les partenariats public-privé afin d'appuyer le programme national d'alimentation scolaire.
20. Au titre de la composante 3, le PAM s'attachera à accroître la résilience face à l'insécurité alimentaire et l'adaptation au changement climatique des communautés rurales pauvres, conformément aux priorités du Gouvernement. De janvier à juin 2013, il travaillera avec des communautés vulnérables en Haute-Égypte et fera participer 30 000 personnes à des activités visant à améliorer les petits systèmes d'irrigation ou permettant de faire des économies d'eau, à sensibiliser les populations aux nouvelles variétés de graines et espèces de bétail résistantes à la chaleur, et à former les agriculteurs à des techniques modernes, afin de mettre la productivité agricole à l'abri des effets du changement climatique.
21. Une assistance continuera d'être apportée aux communautés de Bédouins du Sinaï, du sud de la Mer-Rouge et du nord-ouest de Matrouh par le biais d'activités Vivres pour la création d'avoires: 7 500 Bédouins recevront une aide destinée à renforcer et protéger leurs moyens de subsistance. Le PAM intercédéra auprès du Gouvernement pour que celui-ci assure la prestation de services de base.
22. Au titre de la composante 4, un modèle de prévention du retard de croissance pendant les 1 000 premiers jours de la vie, à compter de la conception, sera mis au point et conçu de telle sorte que le Gouvernement pourra par la suite le transposer à plus grande échelle, avec l'appui technique du PAM. Dans le cadre d'un projet pilote, des compléments alimentaires seront distribués pour les enfants de 6 à 23 mois, et des activités seront menées pour sensibiliser les femmes enceintes et les mères allaitantes aux questions nutritionnelles, sur la base des résultats d'une étude ayant confirmé l'acceptabilité de tels aliments. Un système de bons sera mis au point pour permettre aux mères de se procurer localement des produits laitiers, des œufs, des légumes et des fruits. Il sera mis en œuvre dans les gouvernorats de Haute-Égypte et de Basse-Égypte en coopération avec le Ministère de la santé, l'Institut national de la nutrition et des organisations non gouvernementales locales, et en coordination avec l'Organisation mondiale de la Santé et l'UNICEF. Le PAM continuera de renforcer les capacités en vue de donner plus de poids à la politique nutritionnelle nationale et à la question de l'élaboration de normes obligatoires en matière d'enrichissement.



<b>TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES, PAR COMPOSANTE</b>			
	<b>Catégorie de bénéficiaires</b>	<b>Nombre actuel (janvier 2007– décembre 2012)</b>	<b>Nombre révisé (janvier 2013– juin 2013)</b>
Composante 2: Vivres pour l'éducation	Enfants scolarisés	219 315	237 915
	Rations à emporter destinées à la famille des élèves	419 415	482 415
Composante 3: Aide aux groupes vulnérables par la création d'avoirs	Participants aux activités Vivres pour la création d'avoirs/membres de leur famille	25 000	37 500
	Participants aux activités Vivres pour la formation/membres de leur famille	100 000	–
Composante 4: Appui à la nutrition	Nourrissons âgés de 6 à 23 mois	5 000	5 000
<b>TOTAL</b>		<b>768 730</b>	<b>762 830</b>

23. Le ciblage géographique et communautaire du programme de pays a été revalidé à l'issue de récentes analyses par le PAM et l'équipe spéciale du PNUAD chargée du programme de transition de l'Égypte<sup>9</sup>. Les groupes cibles sont les suivants:

- i) les populations rurales les plus vulnérables de Haute-Égypte, répertoriées dans un nouvel atlas du climat et de la sécurité alimentaire qui doit être publié au quatrième trimestre de 2012, en partenariat avec le Ministère de l'environnement et le Centre pour l'environnement et le développement de la région arabe et l'Europe, au Caire;
- ii) les communautés de Bédouins pauvres dans les zones marginales des gouvernorats du Sinaï, du sud de la Mer-Rouge et de Matrouh; et
- iii) les enfants de 6 à 23 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes pris en charge dans le cadre du projet pilote relatif à la nutrition.

24. Les principaux risques contextuels pour le programme de pays 104500 sont les suivants:

- i) le retard susceptible d'être pris au moment de faire participer les homologues locaux et les perturbations de la continuité institutionnelle qui en découleraient; ii) l'insécurité dans les zones frontalières, qui pourrait restreindre l'accès du personnel du PAM devant procéder à des évaluations, mener à bien les activités et effectuer un suivi; iii) le retard ou la réduction des flux de financement tandis que les accords de partenariat sont renégociés; et iv) d'éventuelles augmentations des prix des produits alimentaires locaux, ce qui limiterait les achats effectués par le PAM au niveau local. Le PAM continuera de surveiller les prix et optera pour des achats régionaux ou internationaux, selon qu'il conviendra. Les accords de partenariat sur le terrain conclus avec des partenaires coopérants sont renouvelés chaque année à condition que les critères fixés en matière de performance et de coûts soient respectés. Le bureau de pays s'emploiera à renforcer la prévisibilité des financements, en concertation avec les donateurs et les organismes des secteurs public et privé qui ont manifesté l'intention de contribuer aux efforts déployés par le PAM en Égypte.

<sup>9</sup> Avec l'appui de groupes de travail chargés des questions suivantes: i) sécurité alimentaire et nutrition (sous la présidence de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et du PAM); ii) services de base de qualité; iii) lutte contre la pauvreté et; iv) viabilité écologique et gestion des ressources naturelles.

## BESOINS ALIMENTAIRES

25. Les rations demeureront inchangées, et les besoins alimentaires pour la période de prolongation sont détaillés dans le tableau 2 ci-après.

<b>TABLEAU 2: BESOINS ALIMENTAIRES, PAR COMPOSANTE</b> <i>(en tonnes)</i>			
	<b>Quantité actuelle</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Total révisé</b>
Composante 2	33 788	8 764	42 552
Composante 3	22 763	2 172	24 935
Composante 4	169	113	282
<b>TOTAL</b>	<b>56 720</b>	<b>11 049</b>	<b>67 769</b>

## ANNEXE I-A

<b>VENTILATION DES COÛTS DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE</b>			
<b>Produits alimentaires<sup>1</sup></b>	<b>Quantité (en tonnes)</b>	<b>Valeur (en dollars)</b>	<b>Valeur (en dollars)</b>
Céréales	7 687	3 745 490	
Huile et matières grasses	205	323 490	
Aliments composés et mélanges	1 727	2 700 441	
Autres	1 430	3 928 300	
<b>Total partiel, produits alimentaires</b>			<b>10 697 721</b>
Transport extérieur			82 450
Autres coûts opérationnels directs <sup>2</sup>			3 481 105
Coûts d'appui directs (voir l'annexe I-B)			1 084 386
<b>Total des coûts directs pour le PAM</b>			<b>15 345 661</b>
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) <sup>3</sup>			1 074 196
<b>COÛT TOTAL POUR LE PAM</b>			<b>16 419 858</b>

<sup>1</sup> Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation, dont la composition peut varier

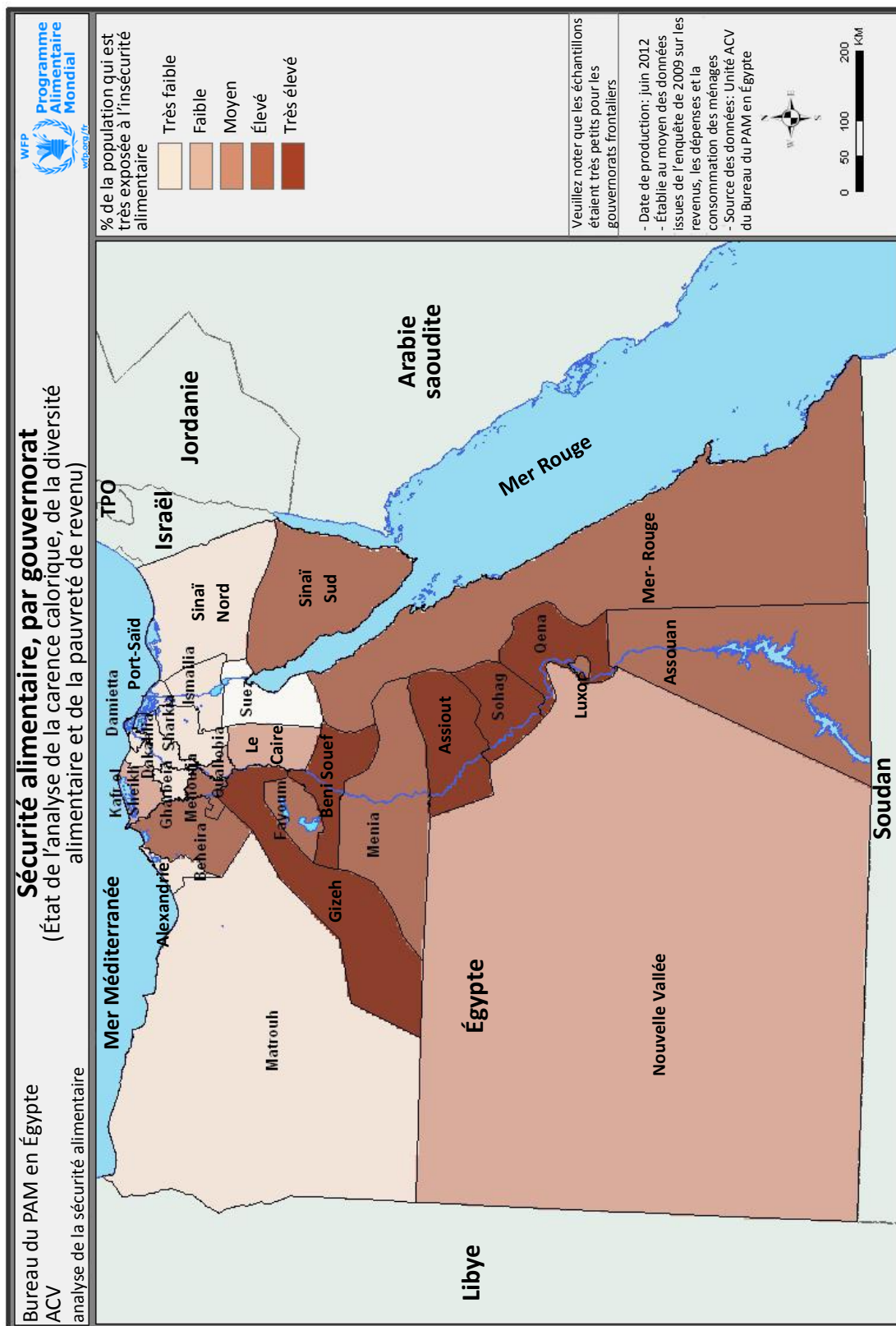
<sup>2</sup> Ce chiffre comprend l'assistance technique pour le système national de filets de sécurité et les activités de renforcement des capacités menées à l'appui de la réforme des subventions alimentaires.

<sup>3</sup> Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

**ANNEXE I-B**

<b>COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)</b>	
<b>Dépenses de personnel et frais connexes</b>	
Administrateurs recrutés sur le plan international	253 255
Personnel local – administrateurs recrutés sur le plan national	200 679
Personnel local – agents des services généraux	75 588
Personnel local – personnel temporaire	327 142
Personnel local – heures supplémentaires	3 600
Voyages officiels du personnel	36 912
<b>Total partiel</b>	<b>897 176</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	
Location des locaux	35 000
Charges courantes (électricité, etc.)	7 600
Fournitures de bureau et petit matériel	26 900
Communications	36 600
Réparation et entretien du matériel	2 310
Exploitation et entretien des véhicules	9 600
Aménagement des bureaux et réparations	21 500
Prestations de services d'organismes des Nations Unies	12 200
<b>Total partiel</b>	<b>151 710</b>
<b>Dépenses de matériel et d'équipement</b>	
Location de véhicules	10 200
Matériel de communication	19 800
Dépenses locales de sécurité	5 500
<b>Total partiel</b>	<b>35 500</b>
<b>TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS</b>	<b>1 084 386</b>

ANNEXE II



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

---

## **LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT**

ACV	analyse et cartographie de la vulnérabilité
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance